

fneeq 
Fédération nationale
des enseignantes et
des enseignants
du Québec

Recommandations du bureau fédéral

40 *ans*
1969-2009



- Point 6** **RAPPORT DES ACTIVITÉS DE LA FÉDÉRATION**
Que le congrès fédéral reçoive le rapport des activités de la fédération.
- Point 9** **RAPPORT DU COMITÉ DES STATUTS ET RÈGLEMENTS**
Que le congrès fédéral reçoive le rapport du comité des statuts et règlements.
- AMENDEMENTS AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS**
Que le congrès fédéral adopte les amendements aux statuts et règlements.
- Point 13** **RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE DES FINANCES**
- 13.1** **Fonds général**
Que le congrès fédéral reçoive le rapport du comité de surveillance des finances et adopte les états financiers vérifiés au fonds général au 31 décembre 2008.
- 13.2** **Fonds de négociation**
Que le congrès fédéral reçoive le rapport du comité de surveillance des finances et adopte les états financiers vérifiés au fonds de négociation au 31 décembre 2008.
- 13.3** **Fonds d'administration des ristournes d'assurances**
Que le congrès fédéral reçoive le rapport du comité de surveillance des finances et adopte les états financiers vérifiés au fonds d'administration des ristournes d'assurances au 31 décembre 2008.
- Point 14** **POUR UNE RÉPONSE SYNDICALE À LA CRISE - ORIENTATIONS**
Que le congrès fédéral adopte les orientations en annexe au rapport politique de l'exécutif.



Point 20 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Que le congrès fédéral reçoive le rapport de la trésorerie et adopte les prévisions budgétaires 2009-2011.

Alliance syndicats et tiers-monde (ASTM)

Considérant le succès de la campagne confédérale auprès des syndicats de la FNEEQ à l'organisme ASTM, soit autour de 12 000 \$ de dons récurrents annuellement ;

Considérant la recommandation adoptée par le conseil fédéral de la FNEEQ de décembre 2007 de prévoir, au présent congrès, une contribution récurrente de la FNEEQ, complémentaire à celles des syndicats affiliés ;

Il est résolu que le congrès de la FNEEQ accorde un don récurrent à l'organisme CSN Alliance syndicats et tiers-monde (ASTM) qui se calculera, pour le prochain mandat, en complément des contributions annuelles des syndicats, pour atteindre une somme de 25 000 \$, soit environ 1\$ par membre par année de la part de la FNEEQ et de ses syndicats affiliés.

Point 21 DON

Que le congrès fédéral adopte le don suivant :

§ *Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) 1 000 \$*

Semer

